



**Communiqué**

**lundi 18 décembre 2006**

## **Exclusif : Les adhérents de l'Association Vélo passent commande au Père Noël**

**Ses membres ont établi la liste des aménagements qu'ils rêvent de voir réaliser**

Noël, période de rêves et de cadeaux pour les petits comme pour les grands : c'est dans ce contexte festif que l'Association Vélo Toulouse a mené une **enquête exclusive : pour la première fois à Toulouse**, les usagers du vélo ont fait la liste des aménagements cyclables **qu'ils rêvent de voir réaliser**. Cette enquête a été menée par l'Association Vélo auprès de ses **650 adhérents** via son site internet <http://toulouse.fubicy.org>.

Chaque membre de l'Association Vélo, muni de son codes d'accès, a pu **donner les 12 aménagements** qu'il rêve de voir réaliser : **6 courts** (moins de 500 mètres) et **6 longs** (plus de 500 mètres). Une appréciation libre pouvait également être saisie, afin de préciser l'intérêt de l'aménagement.

Ce vote a remporté un bon succès auprès de nos adhérents qui se sont mobilisés : ce sont **465 notes** qui ont été attribuées par **78 personnes**, soit près de **12%** des adhérents de l'association.

Les quartiers qui ont concentrés le plus de votes sont **l'hyper-centre** (85 votes), suivi par **Saint-Michel/Busca** (50) et **Saint-Cyprien** (50), puis par **les Minimes** (32).

**Les aménagements courts**, ou discontinuités, qui sont prioritaires à résorber (entre guillemets, commentaires choisis) :

➤ **Avenue des Minimes, 12 votes** – que ce soit l'avenue elle-même ou son absence de liaison avec le canal du midi :

« *Le début de l'avenue est dangereux ,avec voitures garées en épis, puis ensuite plus de piste ou bande cyclable après l'église jusqu'à la Barrière de Paris.* » et aussi « *en venant de la gare sur la piste du canal, la jonction avec l'avenue des Minimes manque : les cyclistes doivent traverser à leur risque et péril : il manque une traversée et un contre-sens sur la rampe d'accès automobile !!!* »

➤ **Pont de l'Embouchure, 11 votes** :

«*Accès difficile à ce niveau (escalier avec bande roulante sur le milieu). Passage incontournable pour beaucoup de cyclistes qui ne veulent pas rallonger inutilement leur trajet. La montée est impossible avec un enfant sur un porte bébé ou pour une personne âgée. Une place suffisante est disponible pour faire une rampe d'accès en pente "douce".* »

➤ **Port de la Daurade, 9 votes** :

« *Toute belle, toute refaite. Oups ! On a juste oublié que des cycliste venaient du pont des Lombards (piste cyclable sur trottoir) et repartaient par le quai des beaux-arts (là aussi piste*

*cyclable sur trottoir). On n'a rien prévu pour eux, toujours obligés de se jeter sous les roues des voitures arrivant de Saint-Pierre et qui ne s'attendent pas à voir débouler des cyclistes qui, jusqu'alors, étaient sur le trottoir. Sans parler du fait que la descente sur la chaussée se fait par un passage clouté où on trouve souvent (quelle surprise !) des piétons... et que ce passage est devant une école, et que donc les piétons sont souvent des enfants (dangerosité importante). »*

Suivent ensuite **l'avenue Etienne Billères** (8 votes), la **Place Dupuy / rue du Pont Guilhemery** (8 votes) et la **rue Alfred Duméril** (8 votes).

Parmi les aménagements longs prioritaires à réaliser, on trouve en tête :

➤ **Rue de la République, 21 votes :**

*« Discontinuité très pénalisante, surtout pour les cyclistes venant de l'ouest vers le centre-ville : au minimum un contre-sens, mieux une piste dans les deux sens : pas besoin de deux voies voitures à cet endroit. »*

➤ **Axe Boulevard des Récollets, Boulevard Delacourtie, avenue Crampel, 21 votes :**

*« Axe utile pour relier les quartiers, mais la rue est désagréable à vélo et régulièrement bouchée, obligeant à passer sur les trottoirs... »*

➤ **Grande Rue Saint-Michel, 15 votes :**

*« Il serait tant que Messieurs les élus aient un peu de courage : faites des aménagements cyclables au niveau de la Place de la Fourcade et dans la Grande rue St Michel ! »*

Viennent ensuite **l'avenue de Grand Bretagne** (12 votes), l'axe « **Avenue de l'URSS, avenue Jules Julien, route de Narbonne** » (10 votes), **l'avenue Honoré Serres** et **l'avenue Saint Exupéry** (8 votes chacune).

L'ensemble des résultats est disponible sur notre site Internet : <http://toulouse.fubicy.org>

**Le résultat de cette enquête a été envoyé au Père Noël.** Pour augmenter ses chances de réalisation, il a également été **remis aux services techniques de la Mairie de Toulouse** dans le cadre de l'Agenda 21.

Si le **financement de ce programme n'est pas aujourd'hui arrêté**, l'Association Vélo espère que **le budget qui y sera consacré sera à la hauteur des ambitions affichées pour l'Agenda 21.** Le thème des déplacements est en effet celui qui a le plus mobilisé les Toulousains lors des ateliers Agenda 21 en automne 2005 : l'attente est forte et la résorption des discontinuités cyclables est **un engagement ferme de M. le Maire.**

**Pour plus d'information, contacter :**

Florian Jutisz, vice-président,                      méf. : [toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org),                      tél. : 06 67 72 57 89

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.